

Séjours adaptés
été 2019

Campagne, Montagne, Mer et Océan

Respirez, on s'occupe de tout...

- Séjours en petits groupes
- Organisme à taille humaine
- Séjours sur-mesure à la demande
- Pré-acheminement direct depuis les foyers
- Départs sur les séjours depuis Paris

 www.avaventuresva.com



Aventures &
Vacances Adaptées

Qui sommes-nous ?

Notre objectif est d'apporter une solution à un besoin particulier, offrir un service personnalisé et un suivi rigoureux de la réservation à l'après-séjour. Nos garanties d'un voyage réussi s'axent sur des lieux et sites sélectionnés avec soin, des petits groupes, une équipe d'encadrants expérimentés et formés, des conditions de transport agréables et idéales pour l'adaptation quotidienne, des activités variées en adéquation avec le rythme de chacun.

Nos atouts

Transport

Transport confortable et direct sur les lieux de séjour en minibus ou en voiture pour réduire au maximum les temps de voyage.

Des horaires satisfaisants pour les départs et arrivées des séjours en accord avec la disponibilité et le rythme de chacun : vacanciers, familles, éducateurs et accompagnateurs (pas de départs au milieu de la nuit)

Véhicules à disposition sur la durée du séjour avec un nombre de places adapté au groupe afin d'avoir **une autonomie et une liberté totale de déplacement** (mise en place d'activités sur place en fonction du souhait des vacanciers sans dépendre d'un transporteur fixé à l'avance)

Adaptation des déplacements en fonction des envies et rythme de chacun, en groupe restreint ou ensemble.

Édito

Aventures et Vacances Adaptées est votre organisme local proposant **des solutions de transport adaptées aux vacanciers de région parisienne**. Des petits groupes, un encadrement adapté, des activités de qualité et des hébergements confortables sont la recette idéale pour un séjour de vacances inoubliable.

Créés avec le soutien de V.A. VOYAGES ADAPTES, organisme de qualité implanté dans la région lyonnaise, nous vous proposons pour cette première saison **notre brochure été 2019 comprenant 12 destinations en France**.

Nous croyons que **chaque personne a droit aux loisirs et aux vacances**, quelques soient ses capacités. Les séjours adaptés sont des lieux de rencontre, de découverte de soi et du monde qui nous entoure. Aventures et Vacances Adaptées recherche donc **des séjours de qualité pour être au plus près de vos besoins**.

Toute notre équipe reste disponible pour répondre à vos questions et **vous aider dans le choix des séjours et l'élaboration d'un projet sur-mesure**.

N'hésitez plus, prenez contact dès à présent avec nos services.

À très bientôt sur nos séjours !

Nos valeurs

Bienveillance & exigence

Ce sont les piliers des séjours d'Aventures V.A. La recherche de **l'épanouissement personnel de chacun** en proposant des activités en adéquation avec vos attentes et vos besoins est au cœur de notre projet. **La qualité de nos prestations et la satisfaction** de nos vacanciers sont pour nous incontournables.

Respect & responsabilité

Des valeurs humaines profondes et une éthique forte constituent la marque de fabrique d'Aventures V.A, orientées aussi et surtout sur **le respect des différences**. L'intégrité, l'honnêteté et l'équité guident notre travail au quotidien.

Qualité & service

Rester une **structure à taille humaine** afin d'assurer un suivi individuel de nos vacanciers pour optimiser chacun de nos séjours restent pour nous une priorité.

Fonctionnement

Des groupes restreints pour une meilleure adaptation aux besoins de chacun, une intégration de tous et des échanges privilégiés entre encadrants et vacanciers.

Des hébergements adaptés respectant l'intimité de chacun en gîtes, maisons ou chalets accueillants et chaleureux

Une organisation en gestion libre permettant une grande liberté, pour des vacances conviviales adaptées au rythme du groupe, où l'envie du moment prend le pas sur les horaires habituels.

Des séjours soigneusement préparés en amont tout en laissant une marge de manœuvre sur place pour une plus grande satisfaction de tous.

Sommaire

Informations Générales	P4
Organisations départs et retours	P6
Séjours sur mesure	P8
Campagne	P.12
Mer & Océan	P.16
À thème	P.20
Montagne	P.22
Fiche de réservation	P.25
Conditions Générales de Vente	P.26



Gestion

Un suivi de la réservation à l'après-séjour rigoureux et individuel.

Des équipes encadrantes formées, préparées en amont et assistées quotidiennement.

Des protocoles sanitaires rigoureux organisés de la manière suivante :

- des piluliers sécurisés fournis par notre organisme
- un encadrement sensibilisé à la gestion et au suivi des traitements
- un partenariat avec des professionnels de santé sur tous nos séjours

Nous contacter

Tél : 09 87 67 92 35
Du Lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

Fax : 09 87 67 92 36

Mail : contact@aventuresva.com
Site : www.aventuresva.com

Aventures & Vacances Adaptées
27 Boulevard Saint Martin - 75003 PARIS

Immatriculations Atout France
Agrément Vacances Adaptées Organisées Arrêté n°18-38
Garantie Financière APST
Responsabilité civile professionnelle HISCOX

Informations générales

Comment s'inscrire ?

- 1 Évaluez votre autonomie à l'aide de la grille ci-joint.
- 2 Sélectionnez votre séjour en consultant les pages séjours et le tableau récapitulatif.
- 3 Procédez à la réservation:

· Appelez notre service réservation au **09 87 67 92 35** pour vérifier la disponibilité du séjour choisi et poser une option valable 48h.

· Complétez la fiche de réservation à remplir directement en ligne sur **www.aventuresva.com** ou à détacher en fin de brochure ou à télécharger sur le site internet

· Renvoyez la fiche de réservation :

- Soit en remplissant directement la fiche **sur le site internet**

- Soit par email à **contact@aventuresva.com**

- Soit par fax au **09 87 67 92 36**

⚠ Dans un souci de préservation de l'environnement et pour accélérer le traitement de votre dossier, nous privilégions les échanges d'informations par e-mail. N'oubliez pas d'indiquer une adresse e-mail valide sur la fiche de réservation.

Important : A la réception de la fiche de réservation vous disposez de 7 jours pour vous rétracter. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive et l'acompte de 500€ sera dû.

4 Confirmation inscription

Après validation de votre réservation par nos services, vous devez nous faire parvenir le dossier d'inscription dûment complété avec tous les documents demandés, accompagné d'un acompte d'un montant de 500 € et des assurances souscrites à régler par chèque ou par virement bancaire sous 15 jours.

Vous trouverez le dossier d'inscription sur le mail de validation envoyé par AVENTURES & VACANCES ADAPTEES. Il est aussi téléchargeable sur notre site internet « rubrique inscription ». Un envoi par courrier est possible sur demande.

5 Suivi du dossier

A réception de votre dossier d'inscription complet et de l'acompte, nous vous adresserons votre facture dans un délai de 15 jours. Vous recevrez votre carnet de voyage comprenant les informations sur votre séjour (adresse, informations pratiques...), vos rendez-vous de départ et retour, un badge, des étiquettes de bagages, les piluliers hebdomadaires, un pilulier journalier et une fiche trousseau, 15 jours au plus tard avant le départ.

⚠ **Le solde de votre séjour est à régler au plus tard 45 jours avant le départ**

Coordonnées bancaires pour virement acompte et solde

IMPORTANT : préciser le nom du vacancier et son lieu de séjour. Vous trouverez les coordonnées bancaires sur la facture ou sur notre site internet.

Banque : CAISSE D'EPARGNE
Titulaire du compte : AVENTURES & VACANCES ADAPTÉES
Code étab : 13825 - Guichet : 00200 - N° compte : 08012645186 - Clé: 62
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0126 4518 662 - BIC : CEPARPP382
!! IMPORTANT : préciser le nom du vacancier et son lieu de séjour dans l'intitulé du virement

Grille d'autonomie

A1 A2 B1 B2

L'autonomie indiquée dans les descriptifs des séjours se réfère à la grille suivante. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté d'évaluation ou pour toute demande de précision complémentaire.

Nous insistons sur le fait que nos séjours soient les plus homogènes possibles, de ce fait, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription d'un vacancier, après étude du dossier d'inscription. Nous vous remercions donc de veiller lors du choix du séjour à ce que son autonomie corresponde aux critères d'accueil.

<p>A1 Bonne autonomie Dynamique Accompagnement discret</p> <p>- La personne n'a besoin ni d'aide ni de stimulation dans les actes de la vie quotidienne, ou uniquement pour la prise des médicaments et la gestion de l'argent de poche.</p> <p>- Personne participant de façon active au séjour</p> <p>- Pas de problème moteur, peu fatigable</p>	<p>A2 Bonne autonomie Fatigable Accompagnement discret</p> <p>- La personne n'a besoin ni d'aide ni de stimulation dans les actes de la vie quotidienne, ou uniquement pour la prise des médicaments et la gestion de l'argent de poche.</p> <p>- Personne participant de façon active au séjour</p> <p>- Fatigable, mais peut faire de petites promenades et monter dans un minibus sans aide et sans appareillage.</p>
<p>B1 Moyenne autonomie Dynamique Accompagnement actif</p> <p>- La personne a besoin d'être stimulée ou aidée partiellement dans les actes de la vie courante (prise de médicaments, argent de poche, activités, toilette,...).</p> <p>- Personne ayant besoin d'être sollicité pour participer à la vie du séjour</p> <p>- Pas de problème moteur, peu fatigable</p>	<p>B2 Moyenne autonomie Fatigable Accompagnement actif</p> <p>- La personne a besoin d'être stimulée ou aidée partiellement dans les actes de la vie courante (prise de médicaments, argent de poche, activités, toilette,...).</p> <p>- Personne ayant besoin d'être sollicité pour participer à la vie du séjour</p> <p>- Fatigable, mais peut faire de petites promenades et monter dans un minibus sans aide et sans appareillage.</p>

⚠ **ATTENTION** : Nos séjours ne sont pas adaptés aux personnes demandant une intervention systématique et totale dans la gestion de la toilette, de l'habillage... En journée, le vacancier doit pouvoir participer aux balades, visites, animations... sans problèmes d'énurésie ou encoprésie à gérer.

Il s'agit de personnes pouvant se déplacer sans grande difficulté pour de petites promenades et capables de monter quelques marches.

Les personnes dont l'autonomie ne permettraient pas un accueil dans nos séjours sur brochures sont les bienvenues dans les séjours sur mesure! Rendez vous page 7 pour plus d'information.

Gestion du ou des traitement médicaux

Notre structure fournit des piluliers hebdomadaires sécurisés couvrant la totalité du séjour ainsi qu'un « pilulier journalier » pour la journée de départ.

Lors des départs pour le transport aller, le traitement de la journée devra être placé dans le « pilulier journalier » et déposé dans la pochette du vacancier.

Pendant le séjour, les traitements devront être préparés dans les piluliers hebdomadaires pour toute la durée du séjour.

Pour tout changement de traitement médical entre l'envoi du dossier et le début du séjour, NE PAS OUBLIER de nous fournir la nouvelle prescription médicale.

La distribution des traitements médicaux se fera par l'équipe d'encadrement qui a pour mission de veiller scrupuleusement à la bonne marche à suivre.

Argent personnel

Pour éviter tout problème (vol, perte...), nous vous conseillons vivement de nous faire parvenir l'argent personnel (par chèque ou virement). Un décompte justificatif vous sera remis en fin de séjour pour les vacanciers n'ayant pas d'autonomie financière.

Le chèque ou virement devra nous parvenir au plus tard **un mois avant le début du séjour**. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'argent qui n'aura pas été confié par chèque ou par virement.

COORDONNÉES BANCAIRES réservées au virement « argent personnel » IMPORTANT : préciser le nom du vacancier et son lieu de séjour.

Banque : CAISSE D'EPARGNE
Titulaire du compte : AVENTURES & VACANCES ADAPTÉES
Code étab : 13825 - Guichet : 00200 - N° compte : 08012645186 - Clé: 62
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0126 4518 662 - BIC : CEPARPP382
!! IMPORTANT : préciser le nom du vacancier et son lieu de séjour dans l'intitulé du virement

Organisation quotidienne

Les participants peuvent être amenés, s'ils le souhaitent, à aider à la prise en charge de la vie quotidienne notamment au moment de la préparation des repas, c'est pour chacun une bonne occasion de prendre des responsabilités, apprendre à s'organiser, et devenir toujours plus autonome.

Le nombre de participants est volontairement limité sur chacun de nos séjours, pour privilégier les relations humaines et l'intégration dans un environnement naturel propice à la détente et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'ensemble de nos équipes d'accompagnateurs veille à la santé de chacun et tout particulièrement à un bon équilibre alimentaire et une bonne hygiène corporelle.

Encadrement

Tous nos directeurs et accompagnateurs sont recrutés pour leurs qualités relationnelles, d'écoute et d'animation. Ils sont issus pour la plupart des formations des métiers du social (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, AMP, assistante sociale, infirmière...). Ils reçoivent une formation spécifique mettant à leur disposition tous les outils nécessaires à la parfaite réussite de chaque séjour.

Nous avons parfaitement conscience que la bonne conduite d'un séjour dépend à 80% de son encadrement, c'est pourquoi le recrutement et la formation de nos équipes d'encadrement sont pour nous, une priorité.

Hébergement

Nos implantations sont sélectionnées en veillant tout particulièrement à la qualité du cadre de vie et au confort matériel des participants. Dans la mesure du possible nous évitons les couchages en lits superposés et nous veillons à ce que chacun ait un espace d'intimité.

Informations pour les couples

Pour répondre aux attentes des personnes voyageant en couple, nos hébergements ont été sélectionnés pour les accueillir dans les meilleures conditions. Il est nécessaire de nous en informer à l'inscription pour prévoir une parfaite installation. Une remise de 50€/couple est accordée sur certains séjours pour les vacanciers partageant un lit double (offre non cumulable)

Les activités

En dehors d'un programme d'activités prévues et programmées, nous faisons figurer dans notre brochure des "activités et loisirs possibles". Il appartient à l'équipe d'encadrement d'élaborer sur place un projet d'activités avec toutes les personnes présentes sur le séjour en alternant des temps d'activités et des temps de repos. Chacun a le droit ou non de participer selon ses capacités et ses envies.

Transport

Nous accordons une importance particulière à ce que les vacanciers passent le moins de temps possible dans les transports. C'est pourquoi l'acheminement sur le lieu de séjour se fait en minibus ou en train et non en car grand tourisme pour permettre d'effectuer un trajet le plus direct possible.

Il y a autant de places dans les véhicules que de vacanciers sur le lieu de séjour pour faciliter les déplacements sur place.

Organisation des départs et retours

Dans le but de faciliter l'organisation des jours de départs et de retours et permettre à tous (vacanciers, équipes éducatives, famille) de passer le moins de temps possible dans les transports, AVENTURES & VACANCES ADAPTEES vous propose des options de préacheminements gratuits qui vous sont détaillées en p.6.

Point de rendez-vous

L'ensemble des départs et retours sur nos séjours se font depuis PARIS. Un accueil sur le lieu de séjour est possible, le préciser lors de la réservation.

Nos séjours s'adressent à des adultes porteurs d'un handicap mental de bonne et moyenne autonomie sans problème de comportement grave pouvant nuire aux autres ou à eux-mêmes, sans handicap physique nécessitant l'utilisation d'appareillage médical et sans soins nécessitant l'intervention d'un personnel soignant. A défaut, la réservation peut être annulée à tout moment. Cette démarche est garante du bien être des participants et de la qualité de nos séjours.

Aventures & Vacances Adaptées se réserve le droit de refuser toute demande de réservation considérée comme non conforme au degré de handicap compatible avec la vie collective, ou non adaptée aux activités proposées. Toute information erronée ou insuffisante, ou tout handicap supérieur à l'accessibilité aux activités entraînera :

- soit une tarification supérieure à celle prévue (encadrement supplémentaire)
- soit un refus au départ sur simple constatation
- soit un renvoi au cours du séjour
- soit une hospitalisation si nécessaire sur avis médical et ce sans pouvoir prétendre à remboursement même partiel.

Nous acceptons les chèques vacances. À noter que, suite à un changement tarifaire de l'ANCV, une commission de 2% sera retenue sur le montant des chèques vacances à compter du 01 janvier 2019.

CHÈQUE-VACANCES

Partir avec Aventures & Vacances Adaptées



SÉJOURS SUR-MESURE

Construisons ensemble votre projet et transformons-le en séjour unique !

Les séjours sur-mesure, s'adressent à tout le monde et peuvent être réalisés à tout moment de l'année.

Ils sont le meilleur moyen de répondre aux attentes de chacun, que ce soit, pour des besoins d'encadrements spécifiques, pour des raisons financières ou bien si le projet de vacances n'est pas proposé dans les séjours catalogues.

Présentez-nous vos besoins on s'occupe de tout !

1

Prise de contact

Quel est le projet ?
Pour qui ?
Combien de personne ?
Quand ?
Combien de temps ?

Nous évaluons ensemble vos besoins en prenant en compte :

- Les profils,
- Les niveaux d'autonomie
- Les souhaits de destinations, d'activités
- Les moyens financiers

> Voir fiche de projet au dos



2

Création du projet

Nous trouvons pour vous :

- L'hébergement et les activités adaptées
- Les accompagnateurs formés et qualifiés
- Les transports adaptés

Vous échangez avec les équipes éducatives. Puis, vous choisissez entre différentes propositions de séjour.

3

Finalisation du projet

Validation auprès des tutelles.

Rencontre avec les résidents et présentations des séjours possible.

4

Bilan post-séjour

Nous vous proposerons une rencontre afin d'effectuer un bilan du séjour pour chaque vacancier.



Réservez votre séjour :

1. En nous appelant au
09 87 67 92 35

2. En retournant ce document :

> Par courrier :

Aventures & Vacances Adaptées
27 Boulevard Saint Martin
75003 Paris

> Par mail:

contact@aventuresva.com

Inscription

Nom du foyer ou de l'association _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Email _____

Personne à contacter : _____

Le projet

Nombre de vacanciers _____ Nombre d'accompagnateurs _____

Durée du séjours (en jours) _____ Date du séjour _____

Distance maximum du foyer (en heure) _____

La thématique du séjour

- Séjour à la mer _____
 Séjour à la montagne _____
 Séjour campagne _____
 Séjour à thème (si choisi, lequel) : _____

Le transport

- Mise à disposition des véhicules par AVA
 Prêt de véhicules du foyer ou de l'association

Le gîte

Avez-vous des besoins spécifiques (chambres en rez-de-chaussée, accessible PMR...) ?

À : _____ Le / /

Nom :

Signature :

Aventures & Vacances Adaptées
27 Boulevard Saint Martin
75003 Paris

Tél.
09 87 67 92 35

Mail
contact@aventuresva.com

Web
www.aventuresva.com

Immatriculation Atout France :
N°IMO69180002

Agrément Vacances Adaptées
Organisées : n°18-38



Index des séjours été 2019



Organisation des départs & des retours

Dans le but de faciliter l'organisation des jours de départ et de retour et permettre à tous (vacanciers, familles, équipes éducatives,) de passer le moins de temps possible dans les transports, nous vous proposons 3 options :

① Pré-acheminement gratuit depuis votre établissement

Nous vous proposons de venir vous chercher et vous ramener directement sur votre établissement :

> CONDITIONS:

- Si votre établissement se trouve dans Paris intra-muros, le préacheminement gratuit est possible à partir de 2 personnes du même foyer inscrites pour les mêmes dates de séjour.

- Si votre établissement se trouve sur la petite couronne (Cf. Carte ci-contre), le préacheminement gratuit est possible à partir de 4 personnes du même foyer inscrites pour les mêmes dates de séjour.

- Si votre établissement se trouve sur la moyenne couronne (Cf. Carte ci-contre), le préacheminement gratuit est possible à partir de 6 personnes du même foyer inscrites pour les mêmes dates de séjour.

- Si votre foyer se trouve sur la grande couronne (Cf. Carte ci-contre), le préacheminement gratuit est possible à partir de 8 personnes du même foyer inscrites pour les mêmes dates de séjour.

- Petite couronne
- Moyenne couronne
- Grande couronne



② Pré-acheminement gratuit à partir d'une des villes de regroupement

Nous organisons des regroupements dans les principales villes de la région (Cf. Carte ci-dessous).

Les lieux de RDV et les horaires de convocation vous seront communiqués au plus tard 1 mois avant le début du séjour.



③ Rendez-vous directement au point de ralliement à Paris

Les départs et les retours sur nos séjours se font à partir de PARIS.

Le lieu de RDV et les horaires de convocation vous seront communiqués au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

⚠ Séjours d'une semaine

Séjours du 03/08 au 10/08/2019

A l'aller les mêmes conditions que pour les autres séjours s'appliquent.

Au retour, pas de dépose prévue directement dans les foyers, convocation sur un point de regroupement à Paris.

Séjours du 10/08 au 17/08/2019 et du 17/08 au 24/08/2019

A l'aller pas de prise en charge directement sur les foyers, convocation sur un point de regroupement à Paris.

Au retour, les mêmes conditions que pour les autres séjours s'appliquent.

Les Séjours	Tarif /pers.	03/08 > 10/08	10/08 > 17/08	17/08 > 24/08	03/08 > 17/08	03/08 > 24/08	Autonomie	Page
-------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-----------	------

Campagne

1. La Vieille Lyre (27) Spécial Arts Plastiques	989€	✓	✓	✓			A2-B2	12
2. Lormes (58) Musique, chant et théâtre	1749€				✓		A1-B1-A2-B2	13
3. Merigny (36) : Spectacle nocturne du Futuroscope	1799€				✓		A1-B1-A2-B2	14
4. Odenas (69) Aventures à Lyon	1999€					✓	A1-B1	15

Mer / Océan

5. Le Crotoy (80) Aventures dans la Somme	1049€	✓	✓				A2-B2	16
6. Orgon (13) Aventures en Provence	1889€				✓		A1-B1	17
7. Villeveyrac (34) Aventures à la mer	2389€					✓	A1-B1	18
8. Le Conquet (29) Aventures en Bretagne	2249€					✓	A1-B1-A2-B2	19

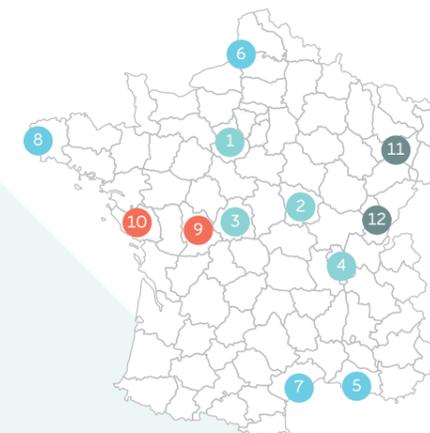
À thème

9. Dienne (86) Aventures au Futuroscope	1789€				✓		A1-B1	20
10. Cholet (85) Aventures au Puy du Fou	1749€				✓		A1-B1-A2-B2	21

Montagne

11. La Bresse (88) Anes et lamas dans les Vosges	1769€				✓		A1-B1-A2-B2	22
12. Moussières (39) Canirando dans le Jura	1759€				✓		A1-B1	23

Situer votre séjour



Pour faciliter votre lecture

- Accessibles aux couples
- Escaliers
- Lits superposés
- Piscine sur place
- Voyage en train



Durée
1 semaine

Période
03/08 > 10/08/2019
10/08 > 17/08/2019
17/08 > 24/08/2019

Prix/Pers.
989€

Lieu
Gîte

Participants
16 personnes

Encadrement
4 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus + 1 voiture

À savoir
- Séjour ressourçant
- Séjour adapté aux personnes fatigables
- A 2H de Paris

Autonomie

A2 B2

Info Mobilité
Être capable de monter
et descendre des escaliers
(accès aux chambres à l'étage)



La Vieille Lyre (Eure-et-Loire - 27)

AVENTURES ARTISTIQUES SPECIAL ARTS PLASTIQUES

Séjour calme et ressourçant pour développer votre créativité !

● HEBERGEMENT

SITUATION : A deux heures de Paris, ce séjour vous permettra d'éviter de longues heures de transport avant d'arriver au gîte. Vous êtes situés entre Evreux et Lisieux au milieu des champs pour un séjour calme et ressourçant.

ÉQUIPEMENT : Un gîte de groupe confortable vous accueillera dans ses 6 chambres de 2 à 4 personnes. Vous aurez accès au jardin avec sa grande terrasse abritée ainsi qu'au salon et à la salle à manger.



● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

Ateliers créatifs organisés par les animateurs avec :

- Ateliers de modelage avec argile
- Ateliers de peinture et de dessin
- Ateliers de création de bijoux
- Fabrication d'objets en papier mâché

Repartez avec un album photo que vous aurez créé vous-même avec tous vos souvenirs !

Une journée à Biotropica, pour profiter de l'ambiance tropicale en Normandie et découvrir de nombreuses espèces lointaines.



Découverte d'une ferme pédagogique pour apprendre à mieux connaître les animaux autour d'activités variées : nourrir les animaux, les caresser et apprendre la fabrication du fromage.

Découverte des spécialités culinaires de Normandie avec la visite de la maison Camembert,

● AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

Passez une journée à Deauville au bord de l'Océan.

Découverte des châteaux Normands :
Giverny, Château-Gaillard, Beaumesnil...

Randonnées pédestres dans la campagne Normande.



Lormes (Nièvres - 58)

AVENTURES MUSICALES : MUSIQUE - CHANT - THÉÂTRE

Initiation et découverte des arts du spectacle !

● HEBERGEMENT

SITUATION : Le gîte est situé dans le petit village de Lormes, à l'ouest du Morvan, paysage vallonné riches en forêts et plans d'eau. Vous y trouverez tous les commerces nécessaires à proximité (supermarché, boulangeries, restaurants...)

ÉQUIPEMENT : Grand gîte composé de 6 chambres de 2 à 4 personnes, aménagé sur un terrain de 2000 m² avec tables de pique-nique, BBQ et table de ping-pong.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

Initiation et découverte des arts du spectacle grâce aux activités proposées par les animateurs spécialisés qui vous accompagneront tout au long du séjour :

- Ateliers et échanges autour du chant.
- Ateliers instruments (guitare, ukulélé, percussions, flûtes, claves, derbouka...)



- Création et enregistrement de chansons avec texte et musique ; vous repartirez avec un enregistrement de vos propres interprétations!

- Ateliers cirque avec matériel de jonglage, de clownerie et de magie.

Visite du salon de musique : exposition de plusieurs dizaines d'instruments du 17ème au 19ème siècle.

Visite d'une ferme pédagogique : approche des animaux et possibilité de participer aux travaux de la ferme (nourrissage, brossage...)

Découverte du patrimoine de la région (château de Bazoches, Colline de Vezeley, Avallon...)

Fêtes, concerts et animations musicales dans les villages alentours.

● LES AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

Détente et baignade dans les lacs alentours (lac de Chaumeçon, lac de Crescent, lac des Settons)

Marchés traditionnels et dégustation des produits locaux.



Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1749€

Lieu
Gîte

Participants
16 personnes

Encadrement
4 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus + 1 voiture

À savoir

- Séjour adapté à tous les rythmes
- Séjour calme et reposant à la campagne

Autonomie

A1 B1 A2 B2

Info Mobilité

Être capable de monter
et descendre un escalier
(accès aux chambres à l'étage)



ⓘ ATTENTION: conditions de pré-acheminement depuis et vers les foyers particulières, voir page 10.



Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1799€

Lieu
Gîte

Participants
16 personnes

Encadrement
4 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus + 1 voiture

Autonomie

A1 B1 A2 B2

À savoir

- Séjour ressourçant
- Séjour adapté à tous les rythmes

Info Mobilité

Être capable de monter et descendre des escaliers (accès aux chambres à l'étage)



Merigny (Indre - 36)

AVENTURES A LA CAMPAGNE ET SPECTACLE NOCTURNE DU FUTUROSCOPE

Séjour ressourçant pour profiter des plaisirs de la campagne.

● HEBERGEMENT

SITUATION : Vous êtes situés dans un petit village à une demie heure de Poitiers. Vous serez proche de grands sites touristiques comme le village d'Angles sur Anglin qui est l'un des plus beaux villages de France, ou la Roche-Posay avec sa célèbre station thermale



ÉQUIPEMENT : Un gîte de charme entièrement rénové par ses propriétaires au fil des années vous accueillera dans deux bâtiments. Vous disposerez de 9 chambres de 2 ou 3 personnes, d'une grande pièce à vivre, de deux cuisines. Vous aurez accès à un joli jardin avec plusieurs transats.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.



● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

- **Découverte du spectacle nocturne du Futuroscope.** Admirez une féerie nocturne mêlant art et technologie.
- **Découverte de la réserve Zoologique de la Haute Touche.** Situé dans un environnement préservé au cœur de la Brenne, ce parc animalier offre le spectacle à l'état brut d'animaux en liberté.
- **Visite de la cité médiévale de Chauvigny :** le puissant Château des Evêques, la résidence des seigneurs de Chauvigny, sans oublier la tour de Flins.
- **Visite d'Angles sur Anglin,** inscrit parmi « les plus beaux villages de France »
- **Baignades et activités** en base de loisirs.
- **Visite d'une ferme pédagogique.** Découvrez un élevage de lapins, caressez les lapereaux et apprenez en plus sur les animaux de la ferme.
- **Découverte des marchés** et dégustation des produits locaux.



Odenas (Rhône - 69)

AVENTURES À LYON

Séjour à la découverte de Lyon dans un gîte au cœur du Beaujolais



● HEBERGEMENT

SITUATION : Aux portes de Lyon, votre gîte situé dans le Beaujolais vous permettra de découvrir toute la région Lyonnaise. Vous êtes à moins d'une heure du centre de Lyon en voiture.

ÉQUIPEMENT : Un grand gîte de groupe vous accueillera dans ses cinq chambres spacieuses. Vous êtes en plein cœur d'une exploitation viticole, à deux pas du château des propriétaires. Une grande terrasse et un jardin ombragé vous permettront de profiter du bon air de la campagne.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

- **Visite du Vieux-Lyon :** Montez-en haut de la colline de Fourvière en Funiculaire, visitez la basilique et redescendez en passant par les traboules, ces passages secrets qui vous feront voir Lyon d'un autre œil.
- **Promenez vous au Parc de La Tête d'Or,** véritable institution lyonnaise dans lequel vous découvrirez un Zoo, des serres et une roseraie impressionnante.

• **Visitez l'étonnant Musée des Confluences :** son architecture moderne renferme des collections d'histoire naturelle fascinantes.

• **Visite du Hameau Duboeuf** pour tout connaître sur le beaujolais et le savoir-faire des vignerons.

• **Baignades et promenades au lac des Sapins à Cublize.**

• **Découverte des marchés et dégustation des produits locaux** dans les beaux villages du Beaujolais : Fleurie, Chiroubles, Villé-Morgon...

● LES AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

• **Découvrez la capitale de la gastronomie** en visitant la toute nouvelle cité de la Gastronomie au cœur de l'Hôtel-Dieu.

• **Ballade en Vaporetto sur la Saône** pour découvrir les berges de Lyon



Durée
3 semaines

Période
03/08 > 24/08/2019

Prix/Pers.
1999€

Lieu
Gîte

Participants
15 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir

- Séjour dynamique
- Séjour adapté aux personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1

Info Mobilité

Être capable de monter et descendre des escaliers (accès aux chambres à l'étage)





Durée
1 semaine

Période
03/08 > 10/08/2019
10/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1049€

Lieu
Gîte

Participants
12 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicule
2 minibus

À savoir
· Séjour ressourçant
· Séjour adapté aux
personnes fatigables

Autonomie

A2 B2

Info Mobilité
Être capable de monter
et descendre des escaliers
(accès aux chambres à l'étage)



Le Crotoy (Somme - 80) AVENTURES DANS LA SOMME

Partez à la découverte de la Baie de Somme en calèche et train à vapeur !

● HEBERGEMENT

SITUATION : A une demie heure du Touquet-Paris-Plage, vous êtes au cœur de la Baie de Somme, dans un environnement naturel et paisible, où la nature est encore sauvage.

ÉQUIPEMENT : Vous serez hébergés dans un gîte de charme entièrement rénové à seulement 5 minutes à pied de la plage. Le gîte comprend une grande pièce à vivre lumineuse, une cuisine toute équipée et 8 chambres de 2 lits simples chacune ainsi qu'un jardin et une terrasse ensoleillés.



● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

- Une journée à l'Aqua club de Belle Dune : piscine à vagues, toboggans, cascades, jets d'eau...
- Découverte de la Pointe du Hourdel où vit une colonie de plus de 400 phoques !
- Visite de la Maison de la Baie de Somme pour en apprendre plus sur les beautés de cette région.
- Ballade en train à Vapeur : un train historique pour découvrir la région.



· Baignades et journées à la plage, au Touquet, à Fort-Mahon...

· Découverte des marchés et dégustation des produits locaux.

● AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

- Visite des villages marins de Cayeux sur Mer et de Saint Valéry.
- Visite du Musée Picavie à la découverte de la vie des villages d'autrefois.
- Randonnées pédestres dans la Baie de Somme



① ATTENTION: conditions de pré-acheminement depuis et vers les foyers particulières, voir page 10.



Orgon (Bouches-du-Rhône - 13) AVENTURES EN PROVENCE

Séjour dans un camping 3*** au cœur des Alpilles.



Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1889€

Lieu
Camping

Participants
14 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir

· Séjour dynamique
· Séjour réservé aux
personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1



● HEBERGEMENT

SITUATION : Entre Avignon et Salon de Provence, vous séjournez dans un camping 3***. Vous êtes à une heure de la mer, à seulement une demie heure d'Avignon et des Beaux de Provence.

ÉQUIPEMENT : 3 mobil-homes six personnes avec : un séjour avec kitchenette, 1 chambre avec un lit superposé et 2 chambres avec 2 lits simples chacune, salle de bain et WC. Une terrasse avec un salon de jardin vous permettra de profiter du soleil méditerranéen.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

- Visites des carrières de Lumières où vous découvrirez un spectacle étonnant et unique tout en son et lumière sur des parois hautes de 14 mètres.
- Découverte des villages de Provence : Cavillon, L'Isle sur Sorgues, Saumane de Vaucluse...
- Expédition dans les carrières d'Ogres, des paysages étonnants dignes des grands films de Western.
- Visite de la belle ville d'Avignon, du Palais des Papes et de son célèbre pont.



· Baignades et journée à la plage, à Fos sur Mer ou Carry-le-Rouet.

· Activités et animations proposées sur place par le personnel du camping.

· Découverte des marchés et dégustation des produits locaux.

● LES AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

- Visite d'un moulin d'huile d'Olive : découvrez la fabrication de cette huile si particulière.
- Découverte de la ville de Marseille.
- Randonnées pédestres dans les Alpilles.





Villeveyrac (Herault - 34) AVENTURES A LA MER

Séjour dans un camping tout confort à 20 minutes de la plage entre le Cap d'Agde et Sète.

Durée
3 semaines

Période
03/08 > 24/08/2019

Prix/Pers.
2389€

Lieu
Camping

Participants
14 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir
Séjour dynamique
Séjour réservé aux personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1



● HEBERGEMENT

SITUATION : Tout près de l'étang de Thau, vous séjournerez dans un camping familial calme et reposant. Vous êtes à moins d'une demie heure de la mer et à une heure de Montpellier.

ÉQUIPEMENT : 3 mobil-homes six personnes avec : un séjour avec kitchenette, 1 chambre avec un lit double et 2 chambres avec 2 lits simples chacune, salle de bain et WC. Une terrasse avec un salon de jardin.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.



● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

- . Découverte de la ville de Béziers avec ses arènes, son marché couvert et sa cathédrale !
- . Promenade en péniche sur le canal du midi au rythme des écluses.
- . Visite d'Agde en petit train : découvrez la jolie ville d'Agde et ses remparts.
- . Participez aux Joutes de Sète et observez les joueurs pratiquer ce sport de combat traditionnel dans une ambiance festive et folklorique.
- . Baignade et détente sur les plages de Sète, Frontignan, Palavas les Flots.
- . Activités et animations proposées sur place par le personnel du camping.
- . Découverte des marchés et dégustation des produits locaux.

● AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

- . Visite de l'aquarium marin du Cap d'Agde, l'aquarium des amoureux de la mer.
- . Croisière sur l'étang de Thau.

Le Conquet (Finistère - 29) AVENTURES EN BRETAGNE

Séjour à la découverte du Finistère.



● HEBERGEMENT

SITUATION : A l'extrême pointe de la Bretagne vous vous trouvez dans le village le plus à l'Ouest de France. Vous êtes dans la Bretagne profonde, à 30 minutes de Brest. La plage la plus proche est à 10 minutes à pied de la résidence.

ÉQUIPEMENT : Deux gites côte à côte vous accueillent dans un village de vacances. Vous disposez de 6 chambres, de deux grandes pièces à vivre avec cuisine. Les gites communiquent par un grand jardin avec une terrasse pour profiter du soleil.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

- . Promenade en bateau pour découvrir d'Ouessant, l'île du bout du monde avec ses paysages magnifiques à la découverte de la faune et de la flore locale.



. Passez une journée à Océanopolis pour vivre un voyage unique au cœur des Océans avec le pavillon Tropical, le pavillon Polaire, le Pavillon de la Bretagne ou encore le sentier des loutres.

. Découvrez le Fort de Bertheaume, une place forte militaire avec de nombreux spectacles tout en son et lumière.

. Appréciez la gastronomie de la Bretagne en dégustant crêpes, galettes et spécialités locales.

. Visite de la ville de Brest, le Musée National de la Marine, le château de Brest...

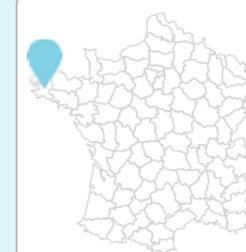
. Dansez à la mode de Bretagne dans un Fez-Noz

. Baignades et promenades en bord de mer dans les plages et criques bretonnes.

● AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

. Promenades dans la campagne Bretonne à la découverte des Menhirs et Dolmens.

. Visite des villages bretons, marchés et découverte des spécialités locales.



Durée
3 semaines

Période
03/08 > 24/08/2019

Prix/Pers.
2249€

Lieu
Gîte

Participants
15 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir

. Séjour revitalisant
. Séjour adapté aux personnes de toutes autonomie

Autonomie

A1 B1 A2 B2





Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1789€

Lieu
Gîte

Participants
13 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir
. Séjour dynamique
. Séjour adapté aux
personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1

Info Mobilité
Être capable de monter
et descendre des escaliers
(accès aux chambres à l'étage)



Dienne (Vienne - 86)

AVENTURES AU FUTUROSCOPE

Séjour dans un parc insolite avec deux journées au Futuroscope.



● HEBERGEMENT

SITUATION : Au cœur d'un parc à thème insolite Défi Planet, deux jolis gîtes mitoyens vous accueilleront. A une demie heure de Poitiers et du Futuroscope vous profiterez des charmes du Poitou.

EQUIPEMENT : Deux gîtes mitoyens de 6 chambres de 2 à 4 personnes. Le gîte est une ancienne ferme joliment décorée avec deux grands séjours, deux cuisines toutes équipées ainsi qu'un jardin privatif avec BBQ et salon d'extérieur. Piscine accessible dans le parc Défi Planet.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

. 2 journées au Parc du Futuroscope pour avoir des étoiles pleins les yeux en découvrant des attractions ludiques et scientifiques.

. Vous assisterez au merveilleux spectacle nocturne du Futuroscope : une féerie nocturne toute en son et lumières.



. Découverte de la vallée des singes, un parc où des singes vivent en semi-liberté : vous pourrez vous approcher au plus près et les nourrir si vous le souhaitez !

. Visite de Poitiers, ville d'art et d'histoire.

. Baignade et activités organisées dans le parc Défi Planet.

● LES AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

. Découverte des Géants du ciel : spectacle de rapaces au cœur de la cité médiévale de Chauvigny.

. Découverte de la planète des crocodiles.

. Visite du Musée du Vitrail.

. Balade au Jardin des sens.



Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1749€

Lieu
Gîte

Participants
14 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir
. Séjour ressourçant
. Séjour adapté aux
personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1 A2 B2

Info Mobilité
Être capable de monter
et descendre des escaliers
(accès aux chambres à l'étage)



Cholet (Vendée - 85)

AVENTURES AU PUY DU FOU

Séjour historique au cœur du Bocage Vendéen.

● HEBERGEMENT

SITUATION : A la frontière entre la Vendée et le Maine et Loire, ce gîte confortable se situe à une heure de l'océan et à moins de 20 minutes du Puy du Fou. Le soir vous pourrez apercevoir les feux d'artifices de la Cinéscénie!

ÉQUIPEMENT : Un grand gîte composé de 2 bâtiments l'un à côté de l'autre, avec un total de 7 chambres de 2 à 3 personnes. Il comprend une grande pièce à vivre, une cuisine ainsi qu'une grande terrasse avec un barbecue et un joli jardin ombragé.



● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

. 1 journée au Parc du Puy du Fou. Traversez le temps au fil des spectacles extraordinaires : vibrez avec les Vikings, envolez-vous avec les rapaces du Bal des Oiseaux Fantômes et découvrez Le secret de la Lance avec Jeanne d'Arc, sans oublier rendre visite aux nombreux animaux du meilleur parc du monde !

. 1 soirée au Parc du Puy du Fou : Venez admirer la Cinéscénie, un spectacle incroyable qui raconte l'histoire de la Vendée avec plus de 2000 acteurs sur scène et des feux d'artifice qui resteront dans vos mémoires !

. Visite du Parc Oriental de Maulévrier, le plus grand jardin japonais d'Europe

. Découverte du bocage Vendéen, de ses paysages magnifiques riches en histoire et de ses villages pittoresques.

. Baignades et animations sur les plages des Sables d'Olonne et de Brem sur Mer

. Découverte des marchés et dégustation des produits locaux.

● LES AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

. Visite de la demeure de Barbe-Bleu, le château de Gilles de Rais.

. Promenade à bord de l'orient express, train qui parcourt les collines vendéennes

. Excursion à Nantes pour découvrir le Château des Ducs de Bretagne et se promener sur les remparts de la ville.





La Bresse (Vosges - 88) AVENTURES ANES ET LAMAS DANS LES VOSGES

Profitez du calme et du repos à la montagne, dans un gîte authentique.



Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1769€

Lieu
Gîte

Participants
16 personnes

Encadrement
4 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus + 1 voiture

À savoir
- Séjour dynamique
- Séjour adapté aux
personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1 A2 B2

Info Mobilité

Être capable de monter
et descendre des escaliers
(accès aux chambres à l'étage)



● HEBERGEMENT

SITUATION : Au milieu des lacs, des crêtes montagneuses et des forêts, ce grand gîte confortable vous accueillera pour un séjour reposant et ressourçant. À quelques minutes de la station de La Bresse, vous profiterez des activités et des commerces de la station.

ÉQUIPEMENT : Très grand gîte de 550 m², comprenant une grande salle commune avec cheminée, coin salon et cuisine toute équipée. 6 chambres de 2 à 4 lits. Grande terrasse avec BBQ et un grand jardin pour profiter de l'air de la montagne. WIFI sur place.



● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

. **2 demies-journées de rencontre avec les ânes.** Après les avoir brossés et harnachés, vous partirez en promenade avec Brimbelle, Géronimo, Ulysse, Zébulon ou Chocolat, à la découverte des beaux paysages de montagne.



. **Visite de la montagne aux Lamas** : approchez-vous au plus près des Lamas et des Alpagas, caressez-les et apprenez tout sur eux !

. **Visite du parc des miniatures** : devenez un géant en vous promenant dans ce parc reproduisant les plus célèbres monuments d'Europe.

. **Découverte du Musée des Milles et Une Racines.** Ce musée en plein air vous fera découvrir une forêt peuplée de mystérieuses œuvres d'art.

. **Randonnées pédestres** dans le parc du ballon des Vosges

. **Découverte des marchés** et dégustation des produits locaux, comme les Bretzels ou la Flammekueche.

● AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

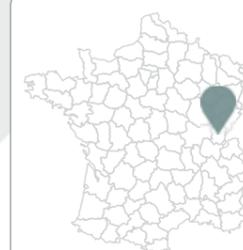
. **Visite du Musée du bois et du patrimoine** pour découvrir les traditions ancestrales des Vosges

. **Promenades dans les villages typiques Alsaciens.**

. **Baignade et pique-nique** au lac de Gérardmer ou au lac de Longemer.

Moussières (Jura - 39) AVENTURES CANIRANDO DANS LE JURA

Séjour découverte des monts du Jura, dans un gîte haut de gamme.



Durée
2 semaines

Période
03/08 > 17/08/2019

Prix/Pers.
1759€

Lieu
Gîte

Participants
15 personnes

Encadrement
3 accompagnateurs
dont 1 directeur

Véhicules
2 minibus

À savoir
- Séjour Dynamique
- Séjour adapté aux
personnes peu fatigables

Autonomie

A1 B1

Info Mobilité

Être capable de monter
et descendre des escaliers
(accès aux chambres à l'étage)



● HEBERGEMENT

SITUATION : A quelques kilomètres du célèbre village de Saint-Claude, ces deux gîtes mitoyens rénovés entièrement en 2017 sauront vous séduire par leur beauté. Ils sont situés au cœur d'une station familiale, à proximité de tous les commerces.

ÉQUIPEMENT : Deux grands gîtes mitoyens comprenant 6 chambres de 2 à 4 personnes (avec sanitaires privés), 2 grands salons/séjours confortables avec TV écran plat, 2 salles à manger et 2 cuisines toutes équipées. Accès internet et WIFI sur place.

● RESTAURATION

Cuisine et service assurés par l'équipe, aidée des vacanciers le souhaitant, dans une ambiance conviviale et familiale. Une sortie restaurant est organisée en fin de séjour.

● LES ACTIVITES PREVUES ET PROGRAMMEES

. **Rencontre avec les chiens de traîneaux et cani-rando sur deux demies-journées** :

- Découverte de la meute, conduite d'un attelage
- Approche des chiens

- Randonnées pédestres avec les chiens : grâce à un équipement adapté, vous serez reliés par la taille à un chien de traîneau qui vous servira de guide. La marche sera adaptée à votre rythme

. **Découverte d'une ferme pédagogique** : Découvrez, nourrissez et caressez les animaux de la ferme et participez à un atelier de transformation de la laine.

. **Visite gourmande de la Maison du Fromage** : assistez à la fabrication du fromage et dégustez Comté, Bleu de Gex, Morbier, Raclette...

. **Randonnées pédestres** dans les forêts Jurassiennes

. **Découverte des marchés**, dégustation des produits locaux.

● LES AUTRES ACTIVITES ET LOISIRS POSSIBLES

. **Visite de la Musée de la pipe et du diamant à Saint Claude** : Venez découvrir les traditions du Haut-Jura à travers une magnifique collection de pipe et de pierres précieuses.

. **Visite de l'atelier du Savoir-Faire** à Ravilloles et ballade sur le sentier des savoir-faire, sentier en pleine nature permettant de découvrir de nombreuses œuvres d'art.

. **Découverte des Bisons** à la Combe aux bisons

. **Baignade au centre nautique du Martinet**



Réservez
votre séjour
dès maintenant



Réservez votre séjour :

> Directement en ligne sur : www.ava-aventures.com
> En retournant cette fiche par Fax au : 09 87 67 92 36
> ou par Email à : contact@ava-aventures.com

Inscription

Contact établissement ou famille

Nom _____

Adresse _____

CP _____

Ville _____

△ Informations obligatoires

Tél. _____

Fax _____

Email _____

Personne à contacter

Qualité (Famille, éducateur, chef de service..)

Facturation

Contact organisme payeur

Nom _____

Adresse _____

CP _____

Ville _____

△ Informations obligatoires

Tél. _____

Fax _____

Email _____

Personne à contacter

Qualité (Famille, éducateur, chef de service..)

Le participant

À propos du vacancier

Nom _____

Prénom _____

Sexe : M F

Âge _____

Autonomie : A1 A2 B1 B2

Situation : FH FV FAM

Autre (préciser) _____

Séjour choisi :

En couple sur le séjour avec :

Besoin de l'intervention
d'un professionnel médical : Oui Non

Si oui, préciser : _____

Appareillage : Oui Non

Si oui, préciser : _____

Capable de monter et descendre
un escalier seul(e) : Oui Non

Se lave seul(e) : Oui Non

Si oui : Aide ponctuelle Aide constante

Enurésie : Oui Non

Si oui, préciser : _____

Encoprésie : Oui Non

Si oui, préciser : _____

Assurance

Annulation 3,5% :

Oui Non

Interruption 1,5% :

Oui Non



Indiquer obligatoirement une adresse mail pour la validation de la réservation et l'envoi du dossier d'inscription

Organisation des départs et des retours

Option 1 Pré-acheminement à partir de votre établissement : Aller Retour

Foyer Paris Intra-muros : à partir de 2 personnes inscrites sur les mêmes dates de séjour

Foyer petite couronne : à partir de 4 personnes inscrites sur les mêmes dates de séjour

Foyer moyenne couronne : à partir de 6 personnes inscrites sur les mêmes dates de séjour

Foyer grande couronne : à partir de 8 personnes inscrites sur les mêmes dates de séjour

Option 2 Pré-acheminement à partir d'une des villes de regroupement (voir p.7).

Ville Aller : _____ Ville Retour : _____

Option 3 RDV sur notre point de regroupement à Paris.

Nous vous confirmerons sous 48h cette réservation en fonction de la disponibilité des séjours. À la réception de la fiche de réservation, vous disposez de 7 jours pour vous rétracter. Au-delà de ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive. Sous 15 jours, vous devez nous retourner lacompte de 500€ et le règlement des assurances choisies ainsi que le dossier d'inscription complété.

À : _____ Le / /

Nom : _____

Signature : _____



Conditions Générales de Vente

1. INSCRIPTION / RÉGLEMENT

A réception de votre fiche de réservation, AVENTURES & VACANCES ADAPTEES validera sous 48h votre demande en fonction des places disponibles sur le séjour choisi. A la réception de la fiche de réservation vous disposez de 7 jours pour vous rétracter. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive. Le dossier d'inscription doit être renvoyé sous 15 jours accompagné de lacompte de 500€, des assurances annulation et/ou interruption sous-crites ou non. A régler par virement ou chèque. Après réception de votre dossier complet, nous vous faisons parvenir une facture.

Au plus tard 1 mois avant votre séjour, vous recevrez votre carnet de voyage complet comprenant les documents relatifs à votre séjour, vos convocations de départ et de retour ainsi que les pilluliers sécurisés, le badge et les étiquettes de voyage.

ATTENTION : Nous vous rappelons que la facture définitive est à régler au plus tard 45 jours avant le départ, incluant les éventuels frais annexes (prêcheminement, hôtel...). Toute personne se présentant au départ d'un séjour ou voyage, ou sur le lieu de séjour sans avoir au préalable réglé son solde, pourra se voir refusée le départ.

2.PRIX

Le prix inclut :

-Le transport aller/retour de PARIS au lieu de séjour, l'hébergement, Les repas, l'encadrement, Les activités, visites, excursions prévues ainsi que celles proposées par l'équipe dencadrement, Assurance responsabilité civile, assistance rapatriement.

Ninclud pas :

-L'assurance annulation, l'assurance interruption, les dépenses personnelles les frais médicaux et pharmaceutiques

Les prix indiqués ne peuvent être considérés comme définitifs, nos tarifs sont soumis aux modifications du court des changes, des tarifs transports et coût de l'énergie. Les fluctuations d'ordres économiques peuvent entraîner une modification des tarifs ou des prestations.

Ainsi notre agence se réserve le droit de modifier les prix, tant à la hausse qu'à la baisse, dans les limites légales prévues à l'article R211-10. Au cours des 30 jours qui précèdent la date de départ prévue, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'une modification. Dans l'hypothèse d'une majoration du prix de vente, les clients déjà inscrits seront avisés par lettre recommandée avec accusé de réception

3. ASSURANCES

Notre agence a souscrit à une assurance responsabilité civile professionnel auprès de HISCOX France 12, qui des Queyrès - CS 41177 - 33072 Bordeaux.

L'ensemble des différents contrats d'assurances voyages complémentaires et d'assistance rapatriement proposés par AVENTURES & VACANCES ADAPTEES, sont souscrit auprès de APRIL ASSISTANCE (APRIL Assistance France, 114 Boulevard Vivier Merle 69439 LYON cedex 03).

Pour chaque séjour, nous vous proposons des contrats assurances vous permettant de vous couvrir et donc de partir en toute tranquillité, nous vous invitons donc à lire très attentivement les paragraphes suivants :

- ASSURANCE ANNULATION, L'assurance souscrite vous rembourse sans limite d'âge, en cas d'annulation avant le départ, la somme payée à AVENTURES & VACANCES ADAPTEES, déduction faite de la franchise et des frais de dossiers de 80€ et du montant de l'assurance de 3,5% du prix du séjour, Vous êtes garanti :

1. En cas d'accident corporel grave, maladie grave y compris la rechute imprévisible, l'aggravation imprévisible d'une maladie chronique ou préexistante, ainsi que les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement à la souscription du présent contrat ou de décès :

-de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait ou toute personne qui vous est liée par un Pacs, d'un de vos ascendants ou descendants y compris ceux n'étant pas à votre charge fiscale, frères ou soeurs, beaux-frères ou belles-sœurs, gendres ou belles-filles, beaux-pères ou belles-mères, de votre tuteur légal, quel que soit leur pays de domicile, ainsi que toute personne vivant habituellement avec vous ;

- de la personne qui vous accompagne au cours de votre voyage, sous réserve que ses nom et prénom aient été indiqués aux mêmes conditions particulières que vous et qu'elle ait acquitté la prime d'assurance ;

2. En cas de votre grossesse non connue au moment de l'inscription au voyage et vous contre indiquant le voyage par la nature même de celui-ci ;

3. En cas de complication nette et imprévisible de votre état de grossesse et ce, avant l'entrée dans la 28ème semaine d'aménorrhée, en cas de fausse couche, interruption thérapeutique de grossesse et leurs suites ;

4. En cas d'hospitalisation de plus de 3 jours consécutifs entraînée par un état dépressif, une maladie psychique, nerveuse, mentale ;

5. Si vous ou votre conjoint devez être licencié pour motif économique, à condition que la procédure n'ait pas été engagée au jour de la souscription du présent contrat ;

6. En cas de dommages matériels importants, survenant à votre domicile ou à vos locaux professionnels ou à votre exploitation agricole dont vous êtes propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit, détruits à plus de 50 % et nécessitant impérativement le jour de votre départ, votre présence sur les lieux pour effectuer les actes conservatoires nécessaires.

EXCLUSIONS SPECIFIQUES A LA GARANTIE "ANNULATION DE VOYAGE"

Les exclusions communes à toutes les garanties sont applicables. En outre, sont exclues les annulations consécutives à l'un des événements ou circonstances suivants :

- Les événements survenus entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

- Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

- L'état dépressif, les maladies psychiques, nerveuses, mentales entraînant une hospitalisation inférieure ou égale à 3 jours consécutifs ;

- Les interruptions volontaires de grossesses, leurs suites et leurs complications ;

- Les traitements esthétiques, les cures, les fécondations in vitro ;

- Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation ;

- Les annulations du fait du transporteur ou de l'organisateur de voyage, quelle qu'en soit la cause ;

- Les contre-indications et suites de vaccination, les annulations consécutives à un oubli de vaccination ;

- Les annulations ayant pour origine la non-présentation pour quelque cause que ce soit, d'un des documents indispensables au voyage.

ASSURANCE INTERRUPTION

Vous pouvez en plus souscrire une assurance interruption de séjour au coût de 1,5% du montant total du séjour. Nous vous remboursons au prorata temporis les frais de séjour déjà réglés et non utilisés (transport non compris) à compter du jour suivant votre retour anticipé si vous avez dû interrompre votre voyage à la suite :

- d'une hospitalisation ou un décès d'un membre de votre famille, de votre remplaçant professionnel désigné aux conditions particulières, de la personne en charge de la garde de votre enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile et désignée aux conditions particulières ;

- des dommages graves survenus aux locaux professionnels ou privés de l'Assuré par suite d'incendie, d'explosion, d'inondation ou de cambriolage nécessitant impérativement la présence de l'Assuré sur place ;

4. TRAITEMENTS MÉDICAUX

Les traitements médicaux devront être préparés par une infirmière ou un médecin dans les pilluliers sécurisés fournis par AVENTURES & VACANCES ADAPTEES en quantité suffisante pour toute la durée du séjour. Les pilluliers seront accompagnés de l'original ou de la photocopie de l'ordonnance correspondante précisant la posologie du traitement.

5. ARGENT PERSONNEL

AVENTURES & VACANCES ADAPTEES ne pourra être tenu responsable de tout vol ou perte d'argent personnel durant les séjours ou le transport qui ne lui aura pas été confié au préalable par virement ou chèque au moins 1 mois avant le début du séjour. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES n'est pas tenu de donner tous les justificatifs de dépenses de l'argent personnel des participants autonomes financièrement et sera tenu de fournir un justificatif pour tout achat supérieur ou égal à 10 euros pour les participants non autonomes financièrement. Une fiche récapitulative des dépenses sera fournie à l'issue de leur séjour ainsi que le reliquat d'argent s'il y a lieu. Dans le cas du non-respect des délais et conditions établis par AVENTURES & VACANCES ADAPTEES pour le versement de l'argent personnel, il sera facturé des frais de gestion s'élevant à 10 euros.

6. TROUSSEAU

Une fiche trousseau type sera fournie à titre indicatif. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES décline toute responsabilité pour tout vol ou perte de vêtements et d'objets précieux lors du séjour et du transport. Tout le linge et les affaires personnelles devront impérativement être marqués. Les personnes énorétiques devront apporter les fournitures nécessaires (alèse, couches, draps de rechange). Si l'énurésie n'est pas signalée ou le matériel nécessaire absent, la literie souillée et le matériel seront facturés au participant. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES ne peut être tenu responsable des dégradations des affaires personnelles.

7. FORMALITÉS POUR LES SÉJOURS

En France métropolitaine, une photocopie de la carte d'identité ou un duplicata suffit pour les personnes de nationalité française. Pour les excursions à l'étranger, la carte d'identité est obligatoire.

8. DURÉE DES SÉJOURS

Sont inclus dans la durée des séjours : le jour de départ à partir de l'heure de convocation jusqu'au jour de retour à l'heure d'arrivée. Les prix sont calculés en fonction du nombre de nuitées et non de journées.

9. ANNULATION DES PRESTATIONS PAR LES CLIENTS

Toute annulation de la part du client sera soumise aux frais suivants :

- Plus de 90 jours avant le départ : montant de l'acompte versé + frais de dossier de 90€

- De 90 jours à 60 jours du départ : 50% du montant total du voyage + frais de dossier de 90€

- Moins de 60 jours du départ : 100% du montant total du voyage

10. MODIFICATION PAR L'ORGANISATEUR

Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié par l'organisateur sur les éléments essentiels, le client, sans préjuder des recours en réparations des dommages subis, peut dans un délai de 7 jours après avoir été averti :

- soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues au paragraphe « annulation de la part de l'organisateur »,

- soit accepter de participer au voyage modifié. Un avenant sera alors présenté à sa signature précisant les modifications apportées et la révision des prix que celles-ci entraînent. La substitution d'un hébergement de catégorie similaire à celle demandée ne peut en aucun cas être considérée comme une modification de la part de l'organisateur.

11. ANNULATION DE LA PART DE L'ORGANISATEUR

Dans le cas où le voyage est annulé par l'organisateur pour quelque motif que ce soit, le client, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. Le client recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son propre fait à la date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour la sécurité des voyageurs. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES ne peut être tenu pour responsable et n'est pas tenu de proposer des remboursements en cas de force majeure (événements climatiques, sociaux, naturels ou de sécurité).

12. ABSENCE ET DÉSISTEMENT

En cas d'absence à la date du départ, aucun remboursement ne sera effectué. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES ne peut être tenu pour responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu du départ du voyage occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. AVENTURES & VACANCES ADAPTEES ne peut être tenu pour responsable :

- lorsque le participant présente des documents d'identification et/ou sanitaires périmés.

- lorsque le participant ne présente pas les documents d'identification et/ou sanitaires nécessaires à la réalisation de son voyage.

En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ, il sera retenu 100% du prix du voyage et son réacheminement sera effectué à ses frais.

13. INTÉGRATION

AVENTURES & VACANCES ADAPTEES se réserve le droit de refuser toute demande de réservation considérée comme non conforme au degré de handicap compatible avec la vie collective, ou non adaptée aux activités proposées. Toute information erronée ou insuffisante, ou tout handicap supérieur à l'accessibilité aux activités entraînera :

- soit une tarification supérieure à celle prévue (encadrement supplémentaire)

- soit un refus au départ sur simple constatation,

- soit un renvoi au cours du séjour

- soit une hospitalisation si nécessaire sur avis médical.

Et ce sans pouvoir prétendre à remboursement même partiel AVENTURES & VACANCES ADAPTEES se réserve le droit de renvoyer ou de transférer sur un autre séjour tout participant dont le comportement mettrait en danger sa sécurité et celle des autres ou nuirait au bon fonctionnement du séjour. Aucun remboursement ne sera accordé dans ces cas de figure et les frais de transfert resteront à la charge du participant.

14. RÉCLAMATION

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée à AVENTURES & VACANCES ADAPTEES au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de retour, par courrier recommandé avec accusé de réception. Le non-respect de ce délai pourra être susceptible d'affecter le traitement du dossier de réclamation. Le délai de réponse peut varier en fonction de la durée de l'enquête de AVENTURES & VACANCES ADAPTEES auprès des prestataires de services concernés. Les modifications ou interruptions de séjour occasionnées par toutes circonstances, même de force majeure, ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Le règlement de la facture par le client sous-entend l'acceptation des tarifs et des conditions de séjour.

15. PRE-ACHEMINEMENT

Annulation et absence : toute annulation d'un préacheminement doit nous être communiquée dès que possible par courrier recommandé. L'annulation ou la non-présentation à un préacheminement entraîne des pénalités : Pénalités dues en cas d'annulation ou d'absence d'après les mêmes conditions qu'en cas d'annulation de séjour. Retards : En cas de retard, aucune indemnité ne sera accordée. Annulation du préacheminement par AVENTURES & VACANCES ADAPTEES: AVENTURES & VACANCES ADAPTEES peut être amené à annuler un préacheminement en cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques, accident routier, état de la route...) AVENTURES & VACANCES ADAPTEES se réserve le droit de refuser l'accès au préacheminement de personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui. Les établissements ou personnes souhaitant la mise en place éventuelle de préacheminements à partir d'une ville qui ne figure pas dans les villes citées doivent en faire la demande à AVENTURES & VACANCES ADAPTEES dès la prise d'optioins. Ce service est soumis à conditions, nous consulter. Modalités de réclamation : Toute réclamation relative aux préacheminements doit être adressée par pli recommandé dans un délai de 15 jours après la fin du préacheminement. Aucune réclamation postérieure ne sera prise en compte

Dispositions légales & réglementaires

1. OBJET DE LA PRESENTATION

Conformément aux articles L211-8 et L211-18 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'étant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraïnes figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

L'agence AVENTURES & VACANCES ADAPTEES immatriculée des opérateurs aides et séjours délivrée par Atout France, souscrit auprès de la compagnie HISCOX, un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et une Garantie financière de 200.000€ auprès de IAPS, 15 avenue Carnot 75017, Paris.

Article R211-5

Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Article R211-6

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :
1/ La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés ;
2/ Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil
3/ Les repas fournis ;
4/ La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5/ Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6/ Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7/ La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du séjour ;
cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8/ Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9/ Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10 ;
10/ Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11/ Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ;
12/ Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
13/ L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance

2. LE CONTRAT

couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.
14/ Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18 Article R211-7 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8

Le contrat conclué entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :
1/ Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2/ La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3/ Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4/ Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
5/ Le nombre de repas fournis ;
6/ L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7/ Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8/ Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-100 ;
9/ L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10/ Le calendrier et les modalités de paiement du prix, en tout état de cause le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11/ Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12/ Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et prestataire de services concernés ;
13/ La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ;
14/ Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15/ Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ;
16/ Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17/ Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18/ La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19/ L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur au moins 10 jours avant la date pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.
20/ La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

3. LE DÉPART

Article R211-9

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations de prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11

Lorsque, avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12

Dans le cas prévu de l'article L 211-15 lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; L'acheteur, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées : l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre des dispositions suivantes sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix. - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans les conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.



AVA - Aventure & Vacances Adaptées
27 Boulevard Saint Martin - 75003 PARIS

Tél. : 09 87 67 92 35 | Fax : 09 87 67 92 36 | Mail : contact@aventuresva.com | Web : www.aventuresva.com

Immatriculation Atout France n°IM069180002- Agrément Vacances Adaptées Organisées n°18-38